

INFORMATIONS TECHNIQUES

■ **Fixation du matériel sur :** ☐ Longrines ☐ Plots béton ☐ Dalle Béton ☐ Enrobé (ép. mini 7cm)

NB : pose impossible sur un autre type de sol

■ **Emplacement :** espace libre pour circuler autour de l'abri

☐ > 80 cm

☐ < 80 cm (pose des habillages impossible)

☐ Photo de l'emplacement
(Obligatoire)

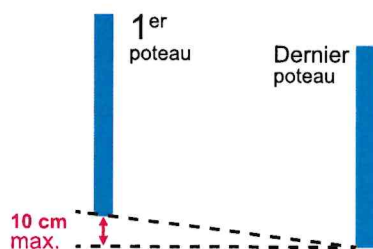
■ **Pente** = différence de niveau entre les poteaux les plus éloignés, en diagonale

☐ Pas de pente

☐ Pente < 10 cm

☐ Pente > 10 cm

Si oui, combien ?



Les abris suivants ne tolèrent aucune pente :

> Beaupréau, Vernon, Bombay, Oslo et Auvents voyageurs

> Spécifiques : se référer à votre plan d'implantation

■ **Alimentation solaire** par panneaux photovoltaïques

Etude d'ensoleillement :

☐ Réalisée et validée

☐ À réaliser

INFORMATIONS LOGISTIQUES

ACCÈS AU CHANTIER

■ Quels documents exigez-vous pour entrer sur le site (identités, PPSPS, immatriculation du véhicule, ...) ?

■ Le chantier est-il accessible (à 25 m environ) pour :

> Un camion **12 tonnes** (Lg 9m, lg 2.55m, Ht 3.60m) ?

☐ Oui

☐ Non

> Un camion **40 tonnes** (Lg 17m, lg 2.55m, Ht 4.00m) ?

☐ Oui

☐ Non

(Obligatoire pour les abris sécurisés)

■ Le chantier est-il accessible via un parking à étage / souterrain,
ou via un portail/ porche ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, précisez les contraintes :

Hauteur :

Largeur :

Poids max :

INSTALLATION

■ Travaux préalables à notre intervention terminés ?

☐ Oui

☐ Non

(Génie civil à votre charge)

Si non, date de fin de la réalisation :

■ Nature du sol autour de l'emplacement de l'abri :

■ Escabeaux / PIRL possibles autour de l'installation ?

☐ Oui

☐ Non

MOYENS DE LEVAGE

■ Possibilité d'utiliser votre chariot élévateur (déchargement latéral, 1.5t de levage mini) :

> Pour le déchargement du matériel

☐ Oui

☐ Non

> En cours de chantier

☐ Oui

☐ Non

■ Possibilité de livrer un chariot élévateur ou nacelle sur le site

☐ Oui

☐ Non

■ Pour les abris installés à la grue, fiche des pré-requis de grutage

☐ Réalisée et validée

☐ À réaliser

ABRI PLUS EQUIPEMENT

31, rue de l'Industrie • B.P.38 • 44310 St-Philbert-de-Grand-Lieu • France
Tél : 02 40 78 08 08 • Email : info@abri-plus.com

SAS au capital de 151 008 € - RCS Nantes - B402 533 707 000 20 - APE 25 11 Z



Notre site de production a obtenu la certification ISO 14 001, ce qui signifie que nous mettons en œuvre une gestion visant à maîtriser notre impact sur l'environnement.

abriplus

abri-plus.com

INFORMATIONS CLIENT

■ Enseigne / Nom Client :

Contact Commercial

Nom :



Contacts Techniques et Logistiques (2 conseillés)

Nom :



Nom :



GESTION ADMINISTRATIVE

■ Adresse de facturation :

■ Contact comptable :

Nom



Email pour envoi des factures dématérialisées



■ N° SIRET :

■ N° de TVA Intracommunautaire :

■ Régime TVA :

☐

TVA

☐

Autoliquidation

☐

Exonéré

■ Contrat de sous-traitance

☐

Oui

☐

Non

INFORMATIONS COMMANDE

■ N° Devis :

■ Délai souhaité :

☐

Au plus vite

Année

N° semaine

■ Adresse d'installation :

■ Couleur Ral :



DEVIS

1/2

Date	N° Pièce	Client
02/04/2024	174067	25374

Abri Plus
31 Rue de l'industrie

44310 ST PHILBERT DE GD LIEU

Tél : 02 40 78 08 08

Fax : 02 40 78 08 10

APE : 2511Z SIRET : 402 533 707 000 20

N° T.V.A intracommunautaire : FR 21 402 533 707

Commercial DABOUI Jean-Baptiste 02 49 62 40 16

Mail : jb.dabouis@abri-plus.com

Réf. Devis : STATION DELUXE

Notre Référence : DELUXE

MAIRIE DE L'ISLE ADAM
45 GRANDE RUE

95290 L ISLE ADAM

A l'attention de Madame SALBERT

j.salbert@ville-isle-adam.fr

Tel:0134081919

Code	Désignation Produit	Unité	Quantité	Px Unit H.T	%	Remise	Prix total net H.T
FOURNITURE ET POSE DE JOUR COMPRISE							
sous réserve d'un accès possible pour un camion poids lourd sur le lieu de pose.							
1. STATION DELUXE							
27205	Station Deluxe Complète Noire assem	PCE	1,00	2.722,00			2.722,00
	Couleur RAL..... 9005						
	Station de réparation vélos avec outils sur cables rétractables - équipée également d'une pompe inox intégrée A fixer au sol par vos soins - Couleur NOIRE						
	Ensemble prémonté et expédié dans un carton 900x600x1460						
25825	Socle station Deluxe Ø800 peinte	PCE	1,00	349,00			349,00
	Couleur RAL..... 9005						
	Platine au sol ø800mm ép 8mm (poids 31.5 kg) permettant le lestage de la station de réparation Deluxe. RAL 9005 (noir profond) Option impérative pour une pose sur un sol en enrobé.						
2. OPTION ADHESIVAGE							
28099	Adhésif spéc station Deluxe noire	PCE	1,00	90,00			90,00
	N° de BAT adhésif..... 0						
	BAT à nous transmettre impérativement à la commande. Cette ligne de commande logo sera annulée de plein droit sans transmission du BAT au plus tard 4 semaines avant la livraison du mobilier.						
3. OPTION MONTAGE							
24783	Prestation de montage		1,00	450,00			450,00
	Nos poseurs viennent avec le matériel dans le camion, ils le déchargent et le posent sur sol préparé Nous ne réalisons pas les travaux de génie civil. La station peut être fixée au sol sur plots ou dalle béton de niveau et plan						

Date	N° Pièce	Client
02/04/2024	174067	25374

Abri Plus
31 Rue de l'industrie

44310 ST PHILBERT DE GD LIEU

Tél : 02 40 78 08 08

Fax : 02 40 78 08 10

APE : 2511Z SIRET : 402 533 707 000 20

N° T.V.A intracommunautaire : FR 21 402 533 707

Commercial DABOUIS Jean-Baptiste 02 49 62 40 16

Mail : jb.dabouis@abri-plus.com

Réf. Devis : STATION DELUXE

Notre Référence : DELUXE

MAIRIE DE L'ISLE ADAM

45 GRANDE RUE

95290 L ISLE ADAM

A l'attention de Madame SALBERT

j.salbert@ville-isle-adam.fr

Tel:0134081919

Code	Désignation Produit	Unité	Quantité	Px Unit H.T	%	Remise	Prix total net H.T

Délais estimatifs à réception de commande :

- Livraison seule : 14 semaines

- Livraison & pose : 14 semaines

Mode d'expédition : Nos soins

Règlement : Virement 30 jours NETS

Devis gratuit, valable 1 mois

TVA	Montant HT	% TVA	Montant TVA
1	3.611,00	20,00	722,20

TOTAL HT	3.611,00	EUR
TOTAL TVA	722,20	EUR
TOTAL TTC	4.333,20	EUR

En validant la présente proposition, le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente jointes en 3 pages annexes et les avoir acceptées sans réserve avant de passer commande.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (les « **C.G.V.** ») régissent les relations contractuelles entre ABRI PLIS (la « **Société** » ou « **Abri Plus** ») et l'Acheteur professionnel (l' « **Acheteur** » ou le « **Client** »). Les C.G.V. sont systématiquement communiquées à tout Acheteur qui en fait la demande. Toute commande implique de la part de l'Acheteur l'acceptation des présentes C.G.V. Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs de notre Société sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment par notre Société.

L'Acheteur reconnaît que les C.G.V. de notre Société priment sur ses conditions générales d'achat.

1 - COMMANDE

La vente ne devient valable et définitive qu'après acceptation et confirmation écrite expresse de la commande, de notre part. Elle entraîne l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de ventes. Les commandes doivent être confirmées par écrit, au moyen d'un bon de commande signé par l'Acheteur.

Les éventuelles modifications demandées par l'Acheteur ne pourront être prises en compte, dans la limite des possibilités de notre Société et à sa seule discrétion et après signature par l'Acheteur d'un bon de commande spécifique et ajustement éventuel du prix.

En cas d'annulation de la commande par l'Acheteur après son acceptation par notre Société, pour quelque raison que ce soit, hormis la force majeure, l'acompte versé à la commande tel que défini ci-après, sera de plein droit acquis à notre Société et ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Le Client possède un droit de rétractation qui doit être notifié, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, au plus tard 7 jours suivant la signature du bon de commande.

Par ailleurs, le Client peut annuler la commande, dans un délai supérieur à 7 jours suivant la signature du bon de commande, dans les conditions suivantes :

- entre 7 jours de la signature du bon de commande et 22 jours avant la livraison de la commande : 60% du prix HT de la commande sera dû à Abri Plus,
- entre 21 jours avant la livraison de la commande et 1 jour avant la livraison de la commande : 80% du prix HT de la commande sera dû à Abri Plus,
- si la livraison de la commande est en cours au jour de la demande d'annulation : 100% du prix HT de la commande sera dû à Abri Plus.

2 - PRIX

Par l'acceptation des C.G.V. le Client passe commande ferme et définitive à Abri Plus de la fabrication, de la livraison de l'abri, dans les conditions et pour le prix global et forfaitaire figurant sur le bon de commande. Les produits sont fournis au tarif de la Société en vigueur au jour de la passation de la commande. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité telle qu'indiquée par notre Société. Ils ne comprennent pas les frais de douane éventuels qui restent à la charge de l'Acheteur.

Tout travail supplémentaire, exécuté à la demande du Client, sur son site ou en nos ateliers et non prévu à la commande, fera l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, dûment documentée. En cas de déplacements supplémentaires à celui nécessité par la livraison de l'abri, et ce du fait du Client, Abri Plus se réserve le droit de procéder à une facturation minimale de 500 € par déplacement. En cas d'absence lors de la livraison, Abri plus re facturera une deuxième intervention au tarif en vigueur.

En cas de report de la livraison, à la demande du client, moins de 7 jours calendaires avant la livraison, Abri Plus se réserve le droit de procéder à une facturation minimale de 500 €.

En cas de report de la livraison, à la demande du client, au-delà d'un mois de la date de livraison initialement accordée sur l'A.R.C., Abri Plus se réserve le droit de facturer intégralement la commande et de facturer les frais de stockage le cas échéant.

3 – DELAI DE LIVRAISON

Nos délais de livraison sont donnés à titre indicatif et sauf imprévu ou cas de force majeure. Notre Société se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler ses engagements en cas de non fourniture de renseignements nécessaires à l'exécution de la commande, retard dans les approvisionnements, sinistre de toute nature, et de façon générale, en cas de force majeure, sans que la modification, suspension ou annulation puisse donner lieu à indemnité de quelque nature que ce soit.

En cas de difficultés d'approvisionnement, notre société informera le Client et lui fera connaître les nouveaux délais de livraison.

La responsabilité d'Abri Plus ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable à l'Acheteur ou en cas de force majeure.

Service Client - 02 40 78 08 08

31, rue de l'Industrie • B.P.38 • 44310 St-Philbert-de-Grand-Lieu • France
Tél : 02 40 78 08 08 • Email : info@abri-plus.com

SAS au capital de 151 008 € - RCS Nantes - B402 533 707 000 20 - APE 25 11 Z

abri-plus.com



4 – LIVRAISON - TRANSFERT DE PROPRIETE – TRANSFERT DES RISQUES

La livraison sera effectuée par la remise directe des produits à l'Acheteur.

Le déchargement est à la charge de l'Acheteur sauf engagement contractuel contraire. Toute autre prestation fera l'objet d'un devis et/ou d'une facturation des coûts supplémentaires.

Il appartient à l'Acheteur de faire, à l'arrivée des produits, toutes vérifications utiles et, s'il y a manquant, avarie, malfaçon d'effectuer toutes réserves et démarches à l'encontre du transporteur. Toute réclamation de l'Acheteur devra être effectuée par écrit et ne pourra être prise en compte que dans un délai de 5 jours calendaires après la livraison.

Le transfert de propriété des produits au profit de l'Acheteur, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier et ce, quelle que soit la date de livraison desdits produits.

Le transfert des risques de perte et de détérioration à l'Acheteur sera réalisé dès livraison de la commande par notre Société, que le client ait émis des réserves ou non, indépendamment du transfert de propriété, et quelle que soit la date de paiement de la livraison des produits.

5 - FACTURATION

Nos produits sont facturés au prix convenu lors de la commande et confirmé par nous.

6 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Un acompte de 30% du prix total d'acquisition des produits pourra être exigé lors de la passation de la commande. Le solde du prix est dû à 30 jours net date de facture, sauf stipulation contraire sur le devis/bon de commande.

La Société ne sera pas tenue de procéder à la livraison des produits commandés par l'Acheteur si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et selon les modalités indiquées ci-dessus.

En cas de non-paiement par l'Acheteur, au-delà du délai fixé ci-dessus, des pénalités de 3 fois le taux légal de la totalité des sommes dues et échues TTC du prix figurant sur la facture (dans les limites du taux d'usure) par mois de retard, seront dues automatiquement et de plein droit et sans mise en demeure préalable, par l'Acheteur au profit d'Abri Plus. En cas de non-respect des conditions de paiement, Abri Plus se réserve le droit de diminuer les éventuelles remises accordées/l'exécution de ses obligations.

Sauf accord exprès préalable et écrit de notre Société, et à condition que les créances et dettes réciproques soient certaines, liquides et exigibles, aucune compensation ne pourra être valablement effectuée entre d'éventuelles pénalités de retard dans la livraison ou non-conformité des produits commandés d'une part, et les sommes dues par ce dernier, à notre Société, au titre de l'achat desdits produits.

Enfin, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros sera due de plein droit et sans notification préalable par l'Acheteur en cas de retard de paiement. Abri Plus se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire à l'Acheteur en cas de retard de paiement, si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation de justificatifs.

Aucune contestation concernant une facture de plus de deux mois ne sera admise. Aucune réclamation ou contestation n'autorise nos Clients à différer le paiement d'une facture. Nos Clients s'engagent à respecter l'échéance quelles que soient les circonstances (fermeture pour congés, délais de poste, notamment).

Aucune remise pour paiement comptant n'est appliquée.

Toute connaissance d'un changement important dans la situation économique ou financière de l'Acheteur, même après exécution partielle des commandes, peut entraîner la révision des conditions d'exécution de ces dernières, notamment l'exigence des garanties que nous estimons suffisantes et la modification des conditions habituelles de règlement. Le refus d'un Client de fournir lesdites garanties nous autorise à annuler tout ou partie de la commande.

7 - RESERVE DE PROPRIETE

Les produits restent notre pleine et entière propriété, jusqu'au paiement intégral du prix, intérêts et accessoires. Tout acompte versé par l'Acheteur restera acquis à Abri Plus à titre d'indemnisation forfaitaire sans préjudice de toute autre action que nous serions en droit d'intenter de ce fait à l'encontre de l'Acheteur.

Nonobstant la réserve de propriété, l'Acheteur assumera, à ses frais, la charge des risques (le risque de perte et de détérioration) dès que les produits commandés lui auront été remis.

L'Acheteur s'oblige en conséquence à faire assurer à ses frais, les produits commandés au profit d'Abri Plus par une assurance ad hoc, jusqu'au complet transfert de propriété et à en justifier ce dernier lors de la livraison. A défaut nous serions en droit de retarder la livraison jusqu'à la présentation de ce justificatif.

ABRI PLUS EQUIPEMENT

31, rue de l'Industrie ■ B.P.38 ■ 44310 St-Philbert-de-Grand-Lieu ■ France
Tél : 02 40 78 08 08 ■ Email : info@abri-plus.com

SAS au capital de 151 008 € - RCS Nantes - B402 533 707 000 20 - APE 25 11 Z

abri-plus.com



Notre site de production a obtenu la certification ISO 14 001, ce qui signifie que nous mettons en œuvre une gestion visant à maîtriser notre impact sur l'environnement.



8 - GARANTIE - RECLAMATION

Notre Société assure la garantie des vices cachés dans les conditions légales.

Abri Plus garantit le polycarbonate contre le jaunissement pendant une période de 5 ans à compter de la livraison. Seule la matière est garantie, la main d'œuvre et les frais de déplacement restant à la charge du Client et feront l'objet d'un devis accepté par les deux parties. Sont exclues de la garantie les grêles violentes, fortes chutes de neiges, vent > 130 km/h, accident et vandalisme.

Abri Plus garantit tous les éléments en métal de l'abri contre la corrosion pour une durée de 5 ans et la peinture pour une durée de 2 ans, pièces et main d'œuvre. Sont exclus de la garantie les rayures et éclats de peinture dus au fait de l'utilisation anormale de l'abri ou survenues après la livraison.

La garantie est limitée au remplacement ou au remboursement des produits non conformes ou affectés d'un vice.

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part de l'Acheteur comme en cas d'usure normale du produit, d'utilisation anormale ou non-conforme du produit ou de force majeure. De plus, toute réclamation due à une erreur d'interprétation ou de lecture de la commande, ne sera pas recevable.

Une réclamation concernant un verre livré cassé doit être impérativement formulée sur le bon de livraison ou procès verbal de chantier, un signalement tardif ne peut être pris en compte. Pour toute autre réclamation, notre Société ne prendra à sa charge le remplacement des produits verriers présentant une erreur ou un vice apparent, que si cette erreur ou ce vice est signalé avant exploitation ou mise en œuvre du produit et/ou au plus tard dans les 48h suivant l'enlèvement ou la livraison, par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de survenance d'un désordre affectant l'abri (dégradation des matériaux, maintien de la structure), le Client doit, dans les 30 jours suivants cette constatation, prévenir Abri Plus, par lettre recommandée avec AR. Dans tous les cas, le Client devra sécuriser l'environnement de l'abri et s'abstenir de tenter d'y remédier seul ou avec le recours d'un tiers, sans l'accord préalable d'Abri Plus, et ce sous peine de déchéance de la garantie.

Pour que la présente garantie puisse jouer, l'abri doit être installé sur un support solide (béton) et régulier. Abri Plus pourra émettre des réserves sur la tenue des éléments en cas de vents violents. La garantie contractuelle accordée suppose également que l'utilisateur de l'abri prenne les précautions élémentaires quant à l'entretien et à la destination de l'abri.

Le remplacement des produits défectueux n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la garantie fixée ci-dessus.

La responsabilité d'Abri Plus ne pourra être engagée que sur faute prouvée dans la réalisation du dommage. En aucun cas, la responsabilité d'Abri Plus ne sera engagée à l'égard de l'Acheteur pour tout dommage indirect (tel que le préjudice moral ou commercial, clientèle perdue...). En aucun cas la responsabilité d'Abri Plus ne pourra être recherchée au-delà d'un délai de 6 mois suivant le fait générateur. De plus la responsabilité d'Abri Plus ne saurait excéder le montant global HT versé par l'Acheteur au titre de sa commande ayant entraîné sa responsabilité pour le dommage causé.

9 – LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les C.G.V. sont régies par la loi française.

Toutes les contestations, quel qu'en soit l'objet et nonobstant toute stipulation contraire, seront de la compétence exclusive des tribunaux de Nantes.

ABRI PLUS EQUIPEMENT

31, rue de l'Industrie ■ B.P.38 ■ 44310 St-Philbert-de-Grand-Lieu ■ France
Tél : 02 40 78 08 08 ■ Email : info@abri-plus.com

SAS au capital de 151 008 € - RCS Nantes - B402 533 707 000 20 - APE 25 11 Z

abri-plus.com



Notre site de production a obtenu la certification ISO 14 001, ce qui signifie que nous mettons en œuvre une gestion visant à maîtriser notre impact sur l'environnement.

ENTRETIEN
VÉLOS**STATION DE RÉPARATION DELUXE****+ PRODUIT**

- La station de réparation fournit les outils les plus utiles aux cyclistes 24h/24
- Ergonomie optimisée pour fonctionner avec tous les types de vélos
- Outils sécurisés par système de fixation sur câbles aciers rétractables

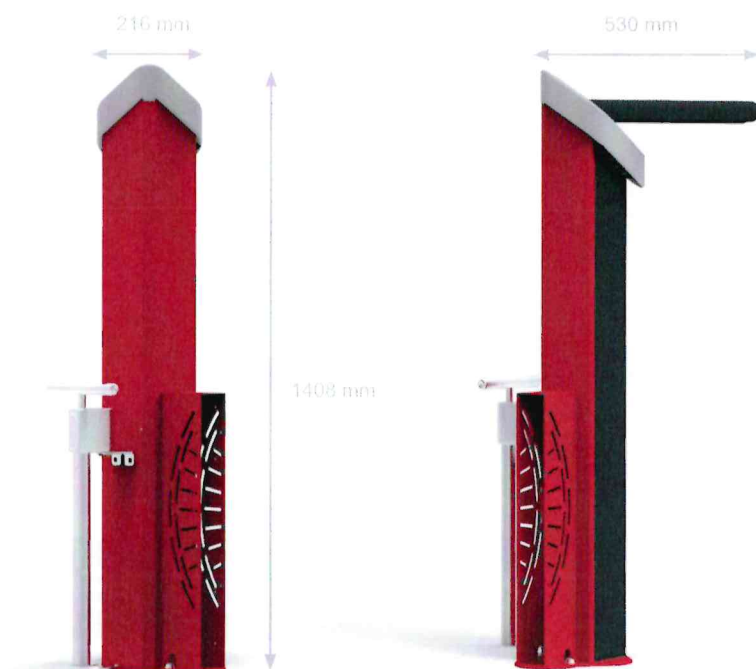
↘ OPTIONS

- Cale roue
- Pompe de gonflage
- Platine de fixation (pour sol enrobé)
- Adhésifs





STATION DE RÉPARATION DELUXE



DIMENSIONS :

Largeur :	216 mm
Profondeur :	530 mm
Hauteur :	1408 mm

TOUTES LES RÉFÉRENCES
OUTILS EXISTENT EN SAV :



Livrée en Kit avec une notice de montage. Génie civil à votre charge.
Mobilier garantie 1 an, pièce et main d'œuvre, sauf vandalisme, accident ou tempête
(vent > 130 km/h), hors consommables.

CONSTRUCTION

- 3 éléments distincts :
bras de maintenance, cale roue,
pompe
- Forme cylindrique
- Acier découpé au laser
- Fixations outils : câbles d'aéronef

OUTILS

- Jeu de clefs Allen
- Clef Torx T-25
- 2 Démonte-pneus
- Clef plate pour pédalier
- Clef plate 8/10 mm
- Clef plate 9/11 mm
- Tournevis plat et cruciforme

FINITION

- Peinture polyester
thermodurcissable cuite à 200°C,
insensible aux UV
- Couleur rouge

POSE

- Pose sur plot ou dalle béton.
- Pour une pose sur enrobé prévoir
la platine qui est disponible en
option.



Si la pompe est comprise :

L'ENTRETIEN DE LA POMPE EST À PRÉVOIR

Parties à entretenir	Fréquence, selon le niveau d'usage
Remplacement de la tête de pompe inox	Tous les 3/ 12 mois
Lubrification du piston	Tous les 6/ 12 mois
Révision de la pompe	Tous les 2 ans

Consommables (Tête de pompe, flexible et joints)
disponibles en pièces détachées.

Pour un devis ou une étude personnalisée : 02 40 32 51 60

abri-plus.com

abriplus